



Premiere demande de carte de sejour pour algerien

Par **saad**, le 11/11/2008 à 20:03

bjr voila je ressorsissant algerien vivant en france depuis presque 4ans en situation irregulliere je me suis mariè depuis plus de deux mois avec une française et j'ai deposè ma demande de carte de sejour depuis un mois et demi j'ai pas reçu de reponse , me question est:combien de temp dure une etude de dossier au niveau de la prefecture pour les cas comme le mien et que pourrais je faire si je n'ai pas de reponse

Par **salim16000**, le 11/11/2008 à 20:40

salem saad

3 mois normalement cest le maxi mé des foi ca passe jusqu'au 4 mois mai tu aura ta carte c'est sur tu marier avec une francaise bonne courage

Par **saad**, le 11/11/2008 à 20:42

merci cousin bon courage a toi oci

Par **avocat droit public**, le 14/11/2008 à 17:59

Attention! Il faut justifier de 6 mois de vie commune minimum pour obtenir la carte vie privée et familiale (vie commune qui a pu commencer avant votre mariage).

Eric HALPERN
Avocat à la Cour

<http://www.cabinet-halpern.com>

Par **brima**, le **30/11/2008** à **01:53**

esque tu as deja eu eu une obligation de quitter le territoire?si oui ca peut compliquer un peu aussi; les prefets s'enfichent mtenan du mariage ou pas si ya deja eu oqtf